RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : CHEVIERES

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE DU MOULIN JEAN ROY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 45 personnes sur 1 commune (CHEVIERES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE CHEVIERES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE CHEVIERES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

TEMPÉRATURE

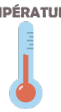

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **11/04/2025**

UDI **008000595**

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **0,06 mg/L**
Valeur maxi : **0,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2023**

FLUOR — A — Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,815 mg/L**
Valeur maxi : **0,815 mg/L**
Année prise en compte : **2023**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **42,1 °f**
Valeur maxi : **42,2 °f**

CHLORE LIBRE

Forme efficace du chlore introduit dans l'eau pour la désinfection. Sa présence doit être détectable sur l'ensemble du réseau de distribution. Une concentration de 0,1 mg/L de chlore libre est préconisée.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **0,3 mg(Cl2)/L**
Valeur maxi : **1,8 mg(Cl2)/L**

AMMONIUM — ammonium d'origine naturelle

Elément indicateur de la pollution de l'eau par des rejets organiques d'origine agricole, domestique ou industriel. Le maximum réglementaire est 0,1 mg/L (sauf s'il est d'origine naturelle)

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **0,0487 mg/L**
Valeur maxi : **0,169 mg/L**

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation des Ardennes - 18 avenue François Mitterrand - CS 90717 - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
www.grand-est.ars.sante.fr 03 24 59 72 27 ars-grandest-dt08-pepss@ars.sante.fr